

Les jardins partagés de La Folle avoine

Au clos des Capucins, on trouve des salles de réceptions, des pièces pour héberger les associations, de l'herbe verte où s'assoit et des pieds de tomate, des groseilliers, une pivoine arbustive L'ancienne enceinte religieuse abrite en effet des jardins partagés.

Ils existent depuis une quarantaine d'années : lorsqu'en 1976, la commune a racheté le domaine, elle a décidé de mettre à disposition l'ancien potager et le four à pain des Capucins. L'association La Folle avoine est créée la même année, pour prendre en charge ces trois suites de jardins en terrasse qui avaient servi à nourrir tout un couvent.

« Les Capucins vivaient en autarcie, ils tiraient toute leur nourriture de ces terres, ils élevaient des animaux, faisaient pousser de la vigne... » explique Monique Mirquet.

Donner accès à un jardin au plus grand nombre

Depuis janvier, elle est la présidente de l'association qui compte 82 membres, c'est-à-dire autant que de jardins. Ces parcelles mesurent une trentaine de mètres carrés et sont réparties sur trois niveaux. Si Monique a pris sa fonction récemment, elle est adhérente et cultive l'une de ces parcelles depuis 15 ans.

« Le cadre est unique ». Son visage s'éclaire même lorsqu'elle fait visiter son coin de verdure qui s'étend jusqu'au bord d'une terrasse « Je peux m'asseoir sur le muret et contempler tout Belledonne ».

Le délai d'attente pour avoir son carré de potager avec vue sur les montagnes peut cependant être long.

« Parfois, trois ou quatre ans, nous avons beaucoup de demandes » dit-elle. D'autant que le prix d'adhésion qui donne accès à une parcelle est modique, il s'élève à une trentaine d'euros par an.

« On souhaite donner accès à un jardin au plus grand nombre, le prix des terrains est très élevé sur la commune; tout le monde n'a pas les moyens d'avoir un jardin personnel » indique-t-elle. Les jardins familiaux sont ainsi réservés aux personnes n'ayant pas d'extérieur. Comme ils sont prêtés gratuitement par la commune, la cotisation sert à fournir et renouveler le matériel de jardinage, mis à la disposition des membres.

Respecter les lieux

Pour jouir des lieux, les jardiniers du Clos des capucins doivent tout de même se soumettre à un règlement strict. « On est sur un site protégé qui accueille du public, le jardin doit être bien entretenu, on ne doit pas laisser traîner d'objets disgracieux afin que le côté esthétique soit préservé ». Les membres doivent également se passer de l'usage des produits chimiques.

« On privilégie la culture biologique et l'échange de graines », Monique souligne d'ailleurs l'importance de l'entraide et de l'échange au sein de l'association. « Les anciens sont toujours là pour venir en aide, il y a de la transmission de savoir mais ça reste très convivial ! Par exemple pour les semis, on a toujours tendance à en faire trop, alors on en donne à son voisin qui nous donnera un coup de main plus tard... ».

Barbara SATRE



Monique Mirquet montre du doigt sa pivoine arbustive, la seule à pousser à ce jour au Clos des capucins.

Du four au marché

L'association La Folle avoine gère trois autres activités, le four à pain, un atelier de botanique et le marché bio.

Une fois par mois, les membres de la commission pain se réunissent pour faire du pain et allumer le four à bois du Clos des capucins. Cela se passe un samedi à 14 heures, et l'atelier est ouvert au public à condition de s'inscrire à l'avance. Chacun vient avec sa farine et son levain. Les pains sont pétris, levés et cuits sur place.

> Renseignements et inscriptions sur le site de la Folle Avoine, www.lafolleavoine.org ou par email : commission_pain@lafolleavoine.org

Une ou deux fois par mois, le samedi, les membres du groupe "plantes sauvages" se retrouvent pour étudier les plantes sauvages de la région, élaborer des recettes et entretenir le jardin de plantes médicinales.

> Renseignements : plantes-sauvages@lafolleavoine.org

lafolleavoine.org

Enfin, tous les mercredis après-midi, la place de la Louisiane accueille le marché biologique de Meylan chapeauté par l'association. Il réunit une vingtaine d'exposants.

Le 12 et 13 mars, la Folle avoine fêtera les 40 ans de l'acquisition du Clos des capucins par la ville de Meylan.

Avec la participation d'autres associations, l'association organisera une journée portes ouvertes au Clos des capucins.